ooint. No Accord général sur les tarifs douaniers mière de t le commerce

ermettra fique inte recherch

vrai, d

géodésic

n nous

a monti

e et tou

ons nati

e est nus

on dont

père sinc

positions

léaires, ci indrième session, genève, 1962

iste actural VINGTIÈME session des Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a eu lieu à Genève du 23 octobre au 16 ns, où l'ovembre 1962¹. Les Parties contractantes ont traité, à cette session, d'un certain q derniè lombre de questions de grande portée, la plus importante ayant trait à la conière. No ocation d'une réunion ministérielle du GATT. interprét

Réunion ministérielle du GATT

nt d'autre vant l'ouverture de la vingtième session, le premier ministre Diefenbaker et le irésident Kennedy ont, par un échange de lettres en date de la mi-octobre, exprinent inte né le vœu que les ministres du GATT se réunissent afin d'étudier les moyens de ésoudre à l'avantage de tous les grands problèmes du commerce². Les délégations deux nio lu Canada et des États-Unis se sont unies pour présenter cette proposition aux nnes com arties contractantes réunies à la vingtième session.

Appuyant cette initiative conjointe, les Parties contractantes ont décidé que es ministres du GATT tiendraient une réunion au cours des premiers mois de 963 afin d'étudier un programme de libéralisation et d'expansion du commerce expérience les produits primaires et secondaires. A cet égard, il conviendrait d'attacher la blus grande importance à la négociation rapide de solutions aux problèmes du ommerce des produits de base et aux problèmes commerciaux additionnels qui e posent aux pays moins développés. Le Conseil du GATT se réunira dans un ivenir prochain afin de faire les préparatifs nécessaires, de proposer un ordre du our et de fixer la date précise de la réunion ministérielle.

Annonçant à la Chambre des communes, le 15 novembre, la décision des faire au Parties contractantes du GATT, le premier ministre s'est exprimé ainsi:

ai longue Des dispositions seront prises pour que le Canada soit représenté à cette très importante sion et déunion par le ministre du Commerce et peut-être aussi par d'autres ministres. Je crois s faire au'une réunion en ce moment aura des résultats de très grande envergure, qui seront exalité d'ujellents pour le monde libre. Elle fera naître aussi de grandes possibilités pour l'expansion lu commerce et, donc, pour la croissance de notre économie nationale.

Avant la réunion ministérielle du GATT, un groupe de travail chargé d'étulier l'abaissement des tarifs douaniers se réunira pour examiner les nouvelles echniques que l'on pourrait adopter lors des négociations futures du GATT. Le proupe de travail, sous la présidence d'un Canadien, M. R. Y. Grey, du ministère les Finances, soumettra un rapport à la réunion ministérielle. (M. Grey a été ionctionnaire au ministère des Affaires extérieures de 1956 à 1960).

Pour un compte rendu de la dix-neuvième session, voir Affaires Extérieures, Volume XIV, nº 3, mars 1962. Les textes de ces messages sont reproduits à la fin du présent article.